

**Naej DRANER**

[Naej.Draner@gmail.com](mailto:Naej.Draner@gmail.com)

### Amendements

**8 Septembre 2017** : Amendé le 8 septembre 2017 par une note relative aux points C et D confirmés par les interviews réalisés par le SMM (OSCE) auprès de combattants sur le terrain

**22 Octobre 2017** : Est-ce que ce texte a été utilisé depuis le 11 Juillet et quelles parties ? Cette question est légitime dans la mesure où rien ne semble avoir progressé depuis le 11 Juillet. Ce texte donne l'impression d'être parvenu aux acteurs SMM de l'OSCE au point de provoquer des interviews sur le terrain, mais au-delà de ces interviews, il semble que rien n'a été fait. Cela sert-il à quelque chose de faire une telle analyse si elle n'est utilisée par personne au point de tenter un vrai cessez-le-feu

**13 Septembre 2020** : Le cessez-le-feu du 27 Juillet 2020 a pris en compte ( par hasard ou volontairement) les points C, D, E complètement, partiellement le point F mais a ignoré, pour le moment, le point A. C'est un tournant majeur dans ce conflit, puisque c'est la première fois depuis 2014 que nous avons un cessez-le-feu qui ressemble à quelque chose. Certes, il y a encore des violations, mais à un niveau faible. Le cessez-le-feu du 27 Juillet est un pas dans la bonne direction. Il nécessite encore quelques améliorations. De plus il faut construire un avenir et se préoccuper du point A, sans lequel tout cessez-le-feu ne pourrait être qu'une pause.

[Voir mise à jour de ND201709001 en complément](#)

**23 Septembre 2020** : quelques autres remarques

### Fin de la liste des amendements

11 Juillet 2017

Des cessez-le-feu qui ne tiennent pas, à répétition, sont classiques dans les guerres qui se déroulent à l'intérieur d'un Pays.

### **Causes classiques de ces cessez-le feu qui ne tiennent pas**

- A - Pas d'accord de base véritablement accepté entre les acteurs,
- B - Cessez-le-feu annoncé avant même d'être communiqué aux composantes militaires,
- C - Non retransmission de l'ordre de cessez-le-feu aux composantes armées,

- D - Mauvaise formalisation de l'accord de cessez-le feu,
- E - Groupes armés non disciplinés décidant eux-mêmes ce qu'ils font,
- F - Système de contrôle et supervision du cessez-le-feu inadapté

*22/10/2017 : Cette première partie générale avait pour but de sensibiliser les acteurs directs sur le fait que les mêmes messages réciproques sont répétés de façon permanente. Ces acteurs étaient les Ukrainiens, les Russes et les séparatistes ainsi que leurs dirigeants. Aucun élément ne permet de supposer qu'elle leur est parvenue. Je pense même qu'elle ne leur est pas parvenue.*

*13/09/2020 : Cette partie générale reste d'actualité et ne nécessite pas de mise à jour.*

Dans le cas de l'Ukraine il y a un peu de toutes ces causes que nous allons reprendre une à une.

Mais tout d'abord rappelons quelques vérités que nous retrouvons dans toutes les guerres :

### **C'est toujours l'autre qui est responsable de la guerre et des bavures et toujours moi qui suis responsable de l'accalmie et de la Paix**

Je ne vous connais pas personnellement, je ne connais pas votre conflit, mais il y a 99 chances sur 100 pour que vous disiez que " l'autre est le seul responsable de toute cette guerre" et il y a aussi 99 chances sur 100 que s'il y a un dénouement heureux et qu'il y ait paix vous affirmiez " je suis le seul responsable du rétablissement de la paix".

Regardez autour de vous, pensez à tous les conflits que vous connaissez autres que celui auquel vous être confronté et vérifiez cette simple affirmation : "Quand la guerre commence, c'est l'autre qui en est responsable, quand la paix revient c'est moi seul qui en suis l'origine". Tous les hommes et femmes en conflit commencent ainsi : rejeter sur les autres la cause du conflit et s'attribuer les mérites de la paix retrouvée. Il en a toujours été ainsi, et il en sera toujours ainsi.

Nous sommes donc d'accord : ce n'est pas vous le responsable de l'origine du conflit, c'est forcément l'autre et si le conflit s'arrête, vous seul avez pu permettre d'aboutir à cette fin de conflit.

Il s'agit donc de comprendre comment on pourrait ramener les autres à la raison, alors qu'ils ont quelque peu perdu la tête et n'appliquent pas le cessez-le-feu qui a été négocié, puisque, bien sûr, c'est l'autre qui est responsable du fait que le cessez-le-feu n'est pas appliqué.

### **Ensuite vint la paix ...ou la victoire ????**

Le plus belliqueux des hommes a toujours une solution de paix à proposer : "vous cédez à toutes mes exigences, et c'est la paix". La victoire a toujours pour résultat la paix retrouvée. Donc il suffit de gagner le conflit et la guerre pour que la paix soit instaurée de nouveau.

Et c'est vrai que l'Histoire alimente et justifie ce premier moyen de faire la paix. Regardons autour de nous : la présence syrienne a ramené la paix au Liban, les accords de Dayton et la composante militaire de l'OTAN ont ramené la paix en Bosnie, la victoire militaire des alliés a ramené la paix après la seconde guerre mondiale, la victoire militaire des occidentaux a ramené la paix dans

le conflit Irak-Koweït, la victoire de l'OTAN au Kosovo a ramené le calme, faute de résoudre le problème de fond

Pourquoi donc faire de longues recherches quand la solution universellement admise est là à portée de main : gagnons la guerre et nous rétablirons la paix !

L'œuvre de paix est-elle donc finie? C'est simple : l'autre est responsable de la guerre et il suffit de lui faire entendre raison au besoin par la force pour qu'il n'y ait plus de problème.

Ainsi, en Ukraine, pour les forces gouvernementales une victoire militaire suffira à ramener la paix et il ne saurait y avoir de paix sans que toute l'armée ukrainienne se promène victorieuse dans tout le Donbass. Et pour les forces séparatistes la reconnaissance du pouvoir militaire soutenu par la Russie suffira à rétablir la paix. L'un et l'autre continuent à croire qu'une victoire militaire suffira à rétablir la paix. Cette victoire n'est pas réaliste parce que les pays occidentaux n'accepteront pas une défaite militaire de l'Ukraine et la Russie n'acceptera pas non plus une défaite militaire des séparatistes, s'arrangeant pour que toute solution soit impossible grâce à son soutien militaire sans limite et tant qu'elle n'obtiendra pas ce qu'elle veut : contrôler à nouveau l'Ukraine indirectement par des changements institutionnels qui fasse des séparatistes un acteur indispensable du partage du pouvoir.

## Analyse détaillée des causes du cessez-le-feu qui ne tient pas

### A - Pas d'accord de base véritablement accepté entre les acteurs

Il n'y a pas à ce jour de perspective future vraiment partagée par les principaux acteurs : autorité ukrainienne, séparatistes, Russie.

**Ce qui est théoriquement admis est qu'au sein de l'Ukraine une relative autonomie est institutionnalisée pour le Donbass.**

Les accords de Minsk 1 et 2 sont trop imprécis, mal formalisés, laissant à chacun le soin d'interpréter les accords comme il le veut.

Le premier travail serait de lever ces ambiguïtés, les identifier clairement et prendre le temps de construire une perspective qui prenne en compte les points durs soulevés en commençant à formaliser les conséquences.

Les principaux points à soulever et confirmer sont :

- Il n'y a qu'une seule armée en Ukraine.
- Dans un pays en paix, l'armée gère les frontières et menaces externes : elle ne mène pas les opérations de police habituelles.
- L'autonomie n'est pas une fédération d'Etats qui auraient leur armée et des lois complètement autonomes.

- Il peut y avoir une autonomie des forces de sécurité, à condition qu'elles soient compatibles suivant des règles communes à définir et applicables à tout l'Etat et ses services autonomes. Cela demande des formations communes et agréées.  
→ derrière ce point vous avez une faiblesse de l'Etat ukrainien qui n'a pas clairement défini en quoi la police est différente de ses milices et armée, et du mélange fait entre certaines unités militaires gérées par le ministère de l'intérieur et inversement ( exemple les bataillons de volontaires étaient rattachés au ministère de l'intérieur et non à l'armée, expliquant d'ailleurs un manque de coordination entre ces bataillons et le commandement militaire). Cela demande une réforme de fond de l'ensemble des services de sécurité ukrainien qui a été occultée pour le moment.
- Il est possible que les interventions de l'armée ukrainienne soient restreintes dans le Donbas, sauf l'espace aérien dont elle gardera l'exclusivité.
- Il peut y avoir une autonomie législative partielle. Le périmètre de cette autonomie devrait être défini clairement
- L'exécutif local doit aussi avoir un périmètre clairement défini,
- La frontière de l'Ukraine sera contrôlée uniquement par l'Etat central, ce qui signifie qu'il y aura au minimum une zone de 10 km le long de la frontière qui sera sous contrôle exclusif de l'armée ukrainienne.

Des élections n'auront de sens que lorsque ces points auront été réglés et que des services de sécurité fonctionneront normalement, assurant la sécurité quel que soit le résultat des élections.

La levée de ces ambiguïtés devrait se faire par une négociation interne à l'Ukraine. La transparence devrait permettre de s'assurer que les accords atteints ont un sens et sont acceptables par les différentes parties.

*22/10/2017 :*

*Je n'ai rien vu en Ukraine ou ailleurs qui ressemble à une levée des ambiguïtés. Juste une répétition par chacun des mêmes affirmations éculées sans les confronter aux autres en face. C'est toujours la même chose : il n'y a pas de vision partagée du futur et aucune équipe de négociation ne s'en occupe sérieusement. Les rencontres hebdomadaires à Minsk ressemblent à une mauvaise farce qui n'a rien apporté de nouveau depuis. Elles semblent même ubuesques : des représentants de république autoproclamées qui ont l'air de croire que leur seule présence les légitime ainsi que leur force armée, un représentant russe qui nie toujours officiellement la présence des troupes et du matériel russe et un représentant ukrainien qui renvoie à des textes qui ne sont pas vraiment dans le sujet. Les ambiguïtés n'ont pas été levées et il n'y a aucune action sérieuse connue qui le fasse.*

**13/09/2020**

***Pas de progrès visible. Cette partie est à aborder rapidement. Il faudrait d'abord voir avec les dirigeants ukrainiens pour comprendre ce qu'ils veulent vraiment. Ensuite il faudrait créer une instance représentative***

*de la population du Donbass pour tester les idées. Tant qu'il n'y a pas d'élections validées par l'OSCE, il n'y a pas d'autorités locales avec lesquelles négocier. On peut discuter, mais négocier avec des autorités autoproclamées serait les institutionnaliser. Il ne faut pas les ignorer complètement non plus, afin de s'assurer de leur coopération pour la normalisation à venir.*

*N'ayant pas compris le statut proposé par l'Ukraine, j'exprime des réserves sur les présentations faites de part et d'autre sur le futur statut.*

## **B - Cessez-le-feu annoncé avant même d'être communiqué aux composantes militaires**

Dans la précipitation, il arrive que le cessez-le-feu soit annoncé pour une application immédiate. Le résultat est qu'il est immédiatement violé puisque les composantes militaires ne sont pas au courant et vont tout de suite accuser l'autre de la violation du cessez-le-feu.

*Ce point n'arrive plus en Ukraine*

## **C - Mauvaise retransmission de l'ordre de cessez-le-feu**

**et**

## **D – Mauvaise formalisation des accords de cessez-le feu**

On manque de données précises mais les cessez-le-feu en Ukraine donnent l'impression de n'être retransmis qu'à une partie des composantes armées. Je suis persuadé que la plupart des combattants ne sont pas informés en détail du cessez-le-feu et n'ont même pas à disposition une trace écrite et des instructions claires. Cela demanderait d'interroger par échantillonnage de nombreux combattants pour le confirmer mais comment expliquer autant de bavures de violations et de tirs d'artillerie si les combattants avaient tous reçu l'ordre de cessez-le-feu ?

Dans la formalisation, il y a aussi le fait que, vraisemblablement, il n'est pas indiqué aux combattants ce qu'ils doivent faire en cas de bavure. Ils devraient avoir la possibilité d'appeler par radio ou autrement un système de supervision et de contrôle du cessez-le-feu qui couvre leur secteur. Je crois qu'il n'y en a pas de défini et mis en œuvre. C'est ce système qui devrait aller faire taire les sources de tir.

Au lieu de cela, dès qu'il y a une bavure, chacun répond et provoque à nouveau une escalade. La formalisation des accords de cessez-le-feu n'est pas faite pour que les combattants participent à la désescalade. Il me semble que les instructions reçues par la plupart des combattants sont de répondre aux attaques et bavures, ce qui contribue à la fin du cessez-le-feu.

Note du 8/09/2017 :

*Dans les rapports journaliers de l'OSCE sur l'Ukraine (Daily and spot reports from the Special Monitoring Mission to Ukraine) entre le 3 et le 7 septembre vous pouvez y trouver toute une série d'éléments confirmant ces hypothèses. Les observateurs SMM ont interrogé des combattants rencontrés au hasard de leurs patrouilles pour savoir s'ils avaient reçu des ordres et lesquels pour le dernier cessez-le-feu en vigueur. S'il y en a quelques-uns qui ont précisément été informés, la plupart n'ont reçu que quelques rappels oraux et ont du mal à préciser ou justifier le contenu de ce qui leur a été transmis. La première piste d'amélioration certaine, au vu de ces enquêtes sur le terrain est qu'une meilleure formalisation et retransmission auront certainement des effets bénéfiques, même s'ils risquent d'être de courte durée et ne seront pas durables sans un Système de Contrôle et du Maintien du cessez-le-feu adapté à la situation locale.*

Ces rapports SMM sont disponibles sur la Web à l'adresse :

<http://www.osce.org/ukraine-smm/reports>

22/10/2017 :

*Ce point a bien donné lieu à une réflexion mais n'a pas été jusqu'au bout. Une formalisation en une page claire et précise du cessez-le-feu et de ce qu'il faut faire ou ne pas faire serait déjà un bon point : rien de tel, nulle part. Le fait de communiquer sur le système de supervision et de définir des fréquences radio de signalisation des incidents serait une autre bonne chose. Rien de tout cela. L'attente naïve qu'il suffit de décréter un cessez-le-feu pour qu'il s'applique tout seul sans l'organiser ? C'est l'impression que j'ai ?*

13/09/2020

***Ce point n'est plus d'actualité. Il a été correctement pris en compte.***

## **E - Groupes armés non disciplinés décidant eux-mêmes ce qu'ils font**

En Ukraine, ce phénomène existe des deux côtés. Il est plus accentué du côté séparatiste que du côté du des forces armées ukrainiennes.

Du côté ukrainien :

- Les bataillons de volontaires sont réputés les plus indisciplinés. Ceci est renforcé par le fait que ces bataillons de volontaires étaient initialement rattachés au ministère de l'intérieur et sans rattachement net au commandement militaire. Il me semble que les choses ont un peu changé, mais c'est souvent des unités bien précises qui multiplient bavures et escalades.
- Les observations des observateurs SMM montrent clairement que les coups de feu partent dans toutes les directions et de toutes les directions, relativisant les déclarations officielles suivant lesquelles seul le camp d'en face est responsable des « attaques ». Mais les observateurs OSCE sont humainement myopes. Ils identifient bien les coups de canon et les explosions mais ne font jamais de lien avec les forces combattantes sur le terrain et

s'interdisent d'agir sur les forces combattantes ne serait-ce qu'en leur rappelant d'arrêter de tirer ou d'évacuer les armements interdits. Cette myopie humaine des observateurs SMM est structurelle, volontaire, à tel point que c'est la raison pour laquelle il va falloir en changer ou accepter de ne pas avoir de cessez-le-feu qui tienne.

Du côté des séparatistes :

- Les unités combattantes apparaissent comme un regroupement de milices, miliciens, troupes formées dont le commandement unifié paraît théorique,
- Ils font ce qu'ils veulent quand ils veulent et pour entretenir leur foi dans un rêve (Aucun pays européen ne reconnaîtra jamais leur république et leurs dirigeants éviteront de leur dire cette vérité en face), envoyer un petit coup dans le camp en face fait du bien au moral

Il y a des moyens d'amener les groupes armés non disciplinés à respecter un cessez-le-feu. Cela demande une sectorisation, des PCs opérationnels, des officiers de liaison avec ces unités combattantes, des observateurs/inspecteurs qui connaissent le secteur et les forces en présence : tout ce que le SMM refuse officiellement de faire depuis le début.

En Ukraine nous sommes dans une situation où de nombreux groupes armés sont non disciplinés.

En face de cette réalité, nous avons des responsables du maintien du cessez-le-feu que je qualifie de Bisounours (ce qui revient à dire tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil). Pour eux il suffit qu'un accord de cessez-le-feu soit communiqué au plus haut de la hiérarchie pour qu'il soit appliqué. Pas réaliste ! Les ruptures de commandement, l'absence de coordination, l'indiscipline ne sont pris en compte nulle part, par personne.

En conséquence la seule chose qui marche de temps en temps est de relancer un cessez-le-feu au plus haut niveau. C'est ce que fait le Groupe de Contact, que je qualifie de cache-misère de l'absence de compréhension de ce qui se passe et d'un système cohérent de supervision et de contrôle du cessez-le-feu.

Le cessez-le-feu du 27 Juillet 2020 a réussi, enfin, à discipliner les différents groupes.

*22/10/2017 :*

*Soyons honnête : il ne s'est rien passé de sérieux qui permette de rappeler aux différents acteurs plus ou moins disciplinés ce qu'ils ont à faire et de contrôler qu'ils le fassent. Pas de PCs opérationnels, pas d'officiers de liaison adjoints aux missions d'observateurs et aucune initiative SMM pour aller dire directement aux contrevenants de faire autrement : ils observent. Et alors ? il ne se passe pas grand-chose. Il y a eu une vague accalmie répétitive jamais transformée en cessez-le-feu et aucun changement de comportement et d'organisation.*

**13/09/2020**

**Ce point n'est plus d'actualité. Il a été correctement pris en compte.**

## F - Système de contrôle et supervision du cessez-le-feu inadapté

### *Qu'existe-t-il en Ukraine ?*

Il existe principalement deux acteurs du cessez-le-feu :

- **Le SMM** : mission d'observation de l'OSCE
- **Le JCCC** : Joint Centre for Control and Coordination

Les deux semblent avoir été créés à la demande de l'Ukraine.

Ceci n'empêche pas l'Ukraine d'envisager des forces de paix.

On empile les intervenants sans que leur multiplication ne soit intégrée et ne paraisse efficace.

### ***SMM – Special Monitoring Mission***

Traduction française : Mission spéciale d'observation

La traduction de Monitoring par Observation tronque le sens anglais qui est beaucoup plus large. C'est une surveillance au sens large, qui signifie observation mais aussi monitoring, qui inclut des actions issues des observations.

Cette traduction restrictive du sens anglais de monitoring réduit la mission actuelle à une simple observation.

Créée le 21 mars 2014 par la décision 1117 du Conseil Permanent de l'OSCE, la mission prévoit aussi de « Faciliter le dialogue sur le terrain afin de réduire les tensions et de promouvoir une normalisation de la situation »

En pratique les observateurs étaient 651 au 28 Juin 2017

Leur principale mission est d'observer ce qui se passe et faire des rapports de cette situation.

Il y a des rapports journaliers qui sont publiés sur le site de l'OSCE, sauf le Dimanche.

Le rapport publié chaque jour en fin de journée vers 18h 30 s'appuie sur les données qui étaient disponibles la veille à 19h. Nous prenons donc connaissance de l'état de la situation telle qu'elle se présentait entre 24 h et 48 h plus tôt (pour le rapport officiel par l'intermédiaire de la presse).

Y a-t-il un rapport publié avant pour des initiés ? Je ne suis pas en mesure d'y répondre, mais si c'est le seul rapport disponible pour tous les acteurs locaux, il vaut mieux utiliser d'autres sources d'information disponibles, par exemple les communiqués journaliers de l'armée ukrainienne qui sont publiés le matin.



Toute la problématique du SMM telle que je la vois est celle-là : une simple observation de la réalité de la sécurité qui n'est pas faite pour agir mais simplement pour raconter ce qui se passe.

Il faut reconnaître qu'il y a peu de conflits sur terre pour lesquels il y a autant d'informations objectives mais ce n'est pas facile à exploiter. Chaque jour il y a un rapport mais faire une courbe dans le temps qui utilise ces données pour le transformer en un niveau de violence relatif permettant d'identifier si la journée a été relativement violente est impossible sans refaire un traitement complet. Les informations brutes ont un certain intérêt mais ceci n'a jamais été fait pour se faire une idée de l'état réel de la situation par des graphiques

*23/09/2020 : Il y a quelques mois, les rapports SMM ont été modifiés. La présentation graphique a été améliorée et permet d'identifier immédiatement un état global de la journée et la localisation des incidents. A ce jour, il faut considérer que cette modification des rapports SMM est du hasard par rapport à ce qui avait été indiqué dans ce rapport, dont il est connu que le SMM a pris connaissance à différents niveaux sans savoir si sa présentation a été officielle en provenance de l'un de ses pays membres ou officieuse à partir de diplomates qui en auraient pris connaissance à partir du diplomate qui l'a reçu.*

Que font ces observateurs ?

- Observation à points fixes,
- Patrouilles
- Facilitation de réparations diverses
- Analyse d'impacts de jours précédents

Est-ce utile ?

- Pour les chercheurs cela peut donner une idée du niveau de violence
- Sur place ? apparemment les informations arrivent trop tard pour pouvoir prendre des décisions
- Je ne vois aucun circuit officiel et centre de coordination qui exploite ces données au point de reboucler ces informations localement. Pour des dirigeants locaux, c'est quasi inexploitable pour savoir à quelle unité de commandement tel ou tel incident correspond
- Suis-je mal informé ? Au vu des informations dont je dispose : **il faut changer ce système par un système qui soit capable de demander aux composantes locales de faire des actions correctives nécessaires** Le système est trop passif pour avoir une efficacité réelle
- Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit : ce système est mieux que rien mais **il ne maintiendra jamais un cessez-le feu dans un conflit intérieur à un pays. La mission de l'OSCE en 1998 qui a précédé la guerre du Kosovo le confirme : les principes étaient similaires et le résultat similaire.**

Derrière le principe des observateurs SMM, je m'interroge sur la véritable compréhension par ces acteurs des phénomènes de « Non qualité ». Ayant travaillé dans les systèmes qualité industriels, une bavure d'un cessez-le-feu me paraît équivalent à une « non qualité » sur un produit.

Si nous appliquions dans l'industrie le principe des observateurs SMM, chaque fois que nous verrions une « non qualité », nous la noterions très soigneusement et tous les 3 jours nous enverrions la liste de ces « non qualité » au Directeur général international : il serait incapable d'en faire quoi que ce soit.

Dans l'industrie, on opère différemment : quand il y a une non qualité, on isole le produit et on demande tout de suite une intervention pour mettre fin à cette « non qualité ». Pour que cela ne se reproduise pas, on lance aussi des « actions préventives ».

Ces observateurs et leurs responsables ont-ils un sens concret de la réalité industrielle et de ses méthodes ?

Dans l'industrie, quand on voit une erreur, on la signale à l'intéressé et l'intéressé a une action qu'il doit mener. L'action est suivie.

Dans le monde SMM, quand un observateur SMM voit une arme interdite à 10 mètre de lui, il note l'arme interdite, l'écrit et ce sera 48 heures plus tard dans un rapport SMM. Ce que j'attends c'est que celui qui voit l'arme interdite le dise au serveur de l'arme, demande son évacuation et suive l'évacuation de cet armement interdit.

J'ai compris que ce n'est pas dans les attributions des observateurs SMM et c'est même interdit. Alors je vais parler d'inspecteur et je vais demander qu'on forme des inspecteurs qui remplacent progressivement les observateurs. 200 inspecteurs me suffiront.

De plus pour que ces inspecteurs soient efficaces, il faut qu'ils soient accompagnés de personnes qui parlent la langue, c'est-à-dire d'officiers de liaison issus des forces en présence sur le terrain. Là encore cela ressemble à une interdiction de principe au sein du SMM.

Nous allons leur trouver un autre nom que SMM mais cette évolution me paraît nécessaire pour aboutir à un cessez-le-feu qui tienne et tracer l'ensemble des composantes militaires du Donbas

## ***Le JCCC : Joint Centre for Control and Coordination***

Le JCCC existe depuis septembre 2014. Il y a environ 60 officiers russes et autant d'ukrainiens.

Le JCCC est apparu au départ comme concurrent du SMM : il avait ses propres points d'observation, faisait ses propres décomptes et en plus russes et ukrainiens faisaient des décomptes séparés pour bien justifier ce que faisait l'autre.

La coopération avec le SMM existe mais de type guichet : les observateurs SMM balancent de temps à autre une demande au JCCC, qui est supposé le faire mais ils ne travaillent pratiquement jamais ensemble sauf pour des analyses d'impact

Le SMM n'informe pratiquement plus de ce que fait le JCCC. C'est dommage parce que c'est le seul maillon capable de relayer des messages aux combattants locaux sur le terrain.

C'est un maillon essentiel dans le maintien d'un cessez-le-feu. Il peut relancer au niveau hiérarchique approprié l'application d'un cessez-le feu local.

***Pour un cessez-le-feu qui tienne, il faudrait refondre l'ensemble du dispositif SMM et JCCC en un seul, et les amener à travailler autrement.***

Chaque secteur (Mariupol, Donetsk, Luhansk) devrait avoir un PC opérationnel fonctionnant 24h/24h. Ce PC devrait être en liaison avec des patrouilles d'inspecteurs accompagnés d'officiers de liaison pour leur sécurité et pouvoir faciliter le contact. Ces patrouilles iraient là où il y a des violations pour essayer de comprendre ce qui se passe et y mettre fin. Elles auraient un travail d'investigation et de compréhension des forces en présence. Quand elles rencontreraient des armes interdites dans la zone de la ligne de contact, elles ne se contenteraient pas de le signaler mais feraient en sorte que ces armes interdites soient évacuées et tracées géographiquement (mises en coté dans un endroit spécial).

J'ai compris que cette demande n'est pas conforme au mode de fonctionnement du SMM et de l'OSCE. Je demande qu'on crée quelque chose qui s'appelle SJMC (ou ce que vous voulez) avec des volontaires JCCC et SMM et qu'on arrête avec cette gestion bureaucratique de la réalité.

Si l'OSCE ne sait pas se transformer en conséquence, on inventera autre chose que l'OSCE. De toute façon ce sera utile un jour ou l'autre en dehors de l'Ukraine.

J'en appelle donc aux dirigeants qui arriveront jusqu'à cette demande : j'ai besoin de votre appui pour y arriver. Que m'importe que ce soit dans ou en dehors de l'OSCE, il faudra que cela fonctionne comme cela, sans passer par de longues batailles de procédures au sein du moindre organisme européen.

22/10/2017

*SMM et JCCC continuent de travailler l'un à côté de l'autre mais pas ensembles. Le système de supervision du cessez-le-feu est à peine connu des acteurs. Cela ne doit pas arriver souvent qu'un combattant s'adresse à eux pour faire arrêter les bavures : ils ne savent probablement pas sur le terrain comment les joindre.*

13/09/2020

***Ce point a évolué favorablement. Le système est devenu actif et le JCCC a appris depuis de nombreuses semaines et bien avant le 27 Juillet 2020 à réguler la situation par des ordres hiérarchiques ciblés.***

***Cependant, l'accord formalisé le 22 Juillet a donné une trop grande importance au JCCC. Il oublie que le JCCC, dans une situation conflictuelle, est incapable de faire un rapport accepté par les 2 composantes militaires du JCCC et d'arbitrer. Cela se traduit toujours par la remontée de 2 rapports différents vers les 2 hiérarchies combattantes, ainsi que de l'impossibilité de régler le problème soulevé.***

***C'est structurel et connu depuis le début du JCCC. La mise en place d'équipes d'inspection intégrant un officier de liaison de chaque camp devrait pouvoir aboutir à des rapports partagés communs. Il ne faut pas demander au JCCC de faire ce qu'il ne sait pas faire, pas plus qu'il ne faut demander au SMM de faire ce qu'il ne sait pas et ne veut pas faire.***

***Conclusion du 22/10/2017 :***

***Honnêtement je n'ai pas vu depuis le 11 Juillet la traduction de cette réflexion en action. Vraisemblablement elle est parvenue au SMM, mais c'est resté une pure analyse prise en compte par personne... et la situation n'a pas véritablement changé depuis le 11 Juillet 2017.***

***Les causes multiples expliquant la non tenue d'un véritable cessez-le-feu sont toujours présentes et ne semblent pas prêtes d'être éliminées. Il faudrait refaire un cessez-le-feu en acceptant d'appliquer d'un seul coup toutes les suggestions permettant de minimiser ces causes. Ce n'est pas en en prenant une seule, appliquée partiellement et dans un espace géographique limité, que cela permettra d'aboutir à un cessez-le-feu qui tienne***

**Conclusion du 13/09/2020 :**

*Magnifique cessez-le-feu qui montre que c'est possible. Ce qui est dommage est la réticence (mot faible) structurelle de tous les acteurs officiels à faire savoir ce qui a été réellement fait. Il y a une distorsion entre les apparences officielles et la réalité. Les acteurs officiels s'en contentent parce que cela les met en valeur. Je ne m'en contente pas puisque d'autres seront incapables de reproduire un cessez-le-feu qui tienne si on ne leur explique pas la réalité de ce qui a été fait et autrement que par quelques apparences médiatiques où on ne perçoit pas les subtilités de ce qu'il a fallu faire pour arriver à ce résultat.*

[Voir mise à jour de ND201709001 en complément](#)

**Remarque du 23/09/2020 :**

*Le SMM est resté tout aussi passif sur le terrain, même s'il a probablement joué un rôle dans l'évolution du dispositif central. Structurellement, le JCCC a en son sein quelques officiers SMM qui peuvent avoir joué un rôle. La partie la plus intéressante de la mutation du système se passe avant les décisions du 22 Juillet. Si vous prenez les rapports disponibles entre le 15 Juillet et le 22 Juillet, vous voyez une brusque poussée de violence vers le 18 Juillet, déjà revenue à un niveau très bas de violence avant le 22 juillet et le 27 Juillet, jour officiel du début du cessez-le-feu. Cela veut dire qu'il y avait déjà un acteur qui savait ramener la situation à un niveau plus calme. Ce qu'a apporté le 22 Juillet est une reformalisation officielle du cessez-le-feu qui permettait de pouvoir redonner des ordres précis aux combattants sur le terrain. C'est probablement ce qui a été fait à cette occasion, bien qu'il n'y ait pas de traces visibles. Par contre, le fait que cela a été fait au sein du JCCC, même si l'initiative est à l'origine extérieure et peut-être même avec participation SMM, a permis au JCCC de paraître comme si tout cela était sa seule initiative. C'est un comportement habituel chez les politiciens, mais on voit que les militaires n'échappent pas non plus à la folie des grandeurs qui leur permet de gérer leur carrière en conséquence.*

*Quand il y a eu un litige au niveau de l'arbitrage JCCC sur des travaux faits par l'armée ukrainienne, comme prévu le JCCC n'a pas su le régler*

*et cela a débordé un peu partout jusque dans les instances TCG et autres.*

*La suggestion d'utiliser des patrouilles d'inspection, avec un officier de liaison de chaque camp, a-t-elle été utilisée pour calmer le jeu ? On ne sait pas. Le JCCC n'informe jamais et le SMM met son point d'honneur à ne jamais en parler comme s'il n'existait pas et n'avait aucun rôle. C'est l'habitude au sein du SMM de ne parler que de ce que fait le SMM et ignorer tous les autres acteurs. Probablement ni l'OSCE ni le SMM ne seraient en mesure de reproduire un tel cessez-le-feu sur un conflit équivalent : ce sera une conséquence de leur comportement. En ignorant le rôle des autres acteurs, ils se limitent à ce qu'ils font en laissant croire que seules les actions SMM ont un effet. Le jour où il faudrait refaire un cessez-le-feu ils seront pris au piège de leur propre déformation de la réalité : ils ne reproduiront que ce qu'ils ont fait qui n'explique pas les causes du cessez-le-feu et s'apercevront un peu tard qu'il manque quelque chose, de la même manière que leur description SMM-centrée ne permet pas de comprendre ce qui a permis à ce cessez-le-feu de tenir. Ils pourraient avoir un champ de vision plus large si d'autres acteurs les remettaient en place, ce qui ne semble pas correspondre aux pratiques diplomatiques feutrées où la priorité est de ne déranger personne. Il y est plus important de ne pas faire de vagues que d'avoir un système efficace ou d'y avoir une franche explication pour permettre au système de devenir efficace.*